

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Pont-Sainte-Maxence

Numéro SIRET : **21600503300016**

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Pont Sainte Maxence

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Commune de Pont-Ste-Maxence

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
--	---------	------------

A - Eléments du bilan

- | | | |
|---|---|--|
| p.19 A1 - Présentation croisée par fonction | X | |
| p.26 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement | X | |
| p.36 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement | X | |
| p.50 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie | X | |
| p.51 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes | X | |
| p.53 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux | X | |
| p.54 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours | X | |
| p.55 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture | X | |
| p.57 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme | X | |
| p.58 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes | X | |
| p.59 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements | X | |
| p.60 A4 - Etat des provisions | X | |
| p.61 A5 - Etalement des provisions | X | |
| p.62 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses | X | |
| p.63 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes | X | |
| p.64 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement | X | |
| p.65 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement | X | |
| p.66 A8 - Etat des charges transférées | X | |
| p.67 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers | X | |

B - Engagements hors bilan

- | | | |
|--|---|--|
| p.69 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement | X | |
| p.70 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement | X | |
| p.71 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail | X | |
| p.72 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé | X | |
| p.73 B1.5 - Etat des autres engagements donnés | X | |
| p.74 B1.6 - Etat des engagements reçus | X | |
| p.75 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget | X | |
| p.78 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents | X | |
| p.79 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents | X | |
| p.80 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale | X | |

C - Autres éléments d'informations

- | | | |
|--|---|--|
| p.81 C1 - Etat du personnel | X | |
| p.86 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier | X | |
| p.87 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement | X | |
| p.88 C3.2 - Liste des établissements publics créés | X | |
| p.89 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe | X | |
| p.90 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe | X | |

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- | | | |
|--|---|--|
| p.91 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes | X | |
| p.92 D2 - Arrêté et signatures | X | |

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 60509	Commune de Pont-Sainte-Maxence Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12 833
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	48
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	10 183 751,00	791,52	1 123,13

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	861,42	880,00
2	Produit des impositions directes/population	369,90	375,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	979,27	997,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	290,64	130,00
5	Encours de dette/population	0,00	593,00
6	DGF/population	303,94	305,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,53%	61,60%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,42%	94,64%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	29,68%	13,03%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	59,51%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 846 164,60	12 657 003,19
+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) (si excédent) 189 161,41
P	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	12 846 164,60 12 846 164,60
R	=	=

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 894 902,68	3 612 186,43
+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	771 917,12 1 264 811,50
R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 210 178,13 (si solde positif)
P	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 876 997,93 4 876 997,93
R	=	=
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	17 723 162,53	17 723 162,53

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	2 841 519,61	0,00	2 827 962,16		2 827 962,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 773 495,00	0,00	6 580 793,59		6 580 793,59
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 245 730,64	0,00	1 297 775,27		1 297 775,27
Total des dépenses de gestion courante		10 860 745,25	0,00	10 706 531,02		10 706 531,02
66	Charges financières	180 000,00	0,00	160 000,00		160 000,00
67	Charges exceptionnelles	67 249,70	0,00	278 124,90		278 124,90
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 107 994,95	0,00	11 144 655,92		11 144 655,92
023	Virement à la section d'investissement (5)	637 775,63		570 035,54		570 035,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 032 270,77		1 131 473,14		1 131 473,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 670 046,40		1 701 508,68		1 701 508,68
TOTAL		12 778 041,35	0,00	12 846 164,60		12 846 164,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 846 164,60

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	416 920,00	0,00	251 936,00		251 936,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	691 200,00	0,00	644 909,11		644 909,11
73	Impôts et taxes	6 801 495,00	0,00	6 882 056,00		6 882 056,00
74	Dotations, subventions et participations	4 449 807,40	0,00	4 549 606,20		4 549 606,20
75	Autres produits de gestion courante	195 925,37	0,00	218 495,88		218 495,88
Total des recettes de gestion courante		12 555 347,77	0,00	12 547 003,19		12 547 003,19
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	20 000,00		20 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 572 347,77	0,00	12 567 003,19		12 567 003,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	90 000,00		90 000,00		90 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 000,00		90 000,00		90 000,00
TOTAL		12 662 347,77	0,00	12 657 003,19		12 657 003,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

189 161,41

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 846 164,60

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 611 508,68

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 045,75	67 124,80	386 655,00		453 779,80
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	3 793 284,92	692 097,52	2 317 281,32		3 009 376,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	731 667,48	6 694,80	163 966,36		170 661,16
	Total des dépenses d'équipement	4 570 998,15	765 917,12	2 867 902,68		3 633 819,80
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	943 000,00	0,00	937 000,00		937 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	943 000,00	0,00	937 000,00		937 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	344 203,00	6 000,00	0,00		6 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 858 201,15	771 917,12	3 804 902,68		4 576 819,80
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	90 000,00		90 000,00		90 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 000,00		90 000,00		90 000,00
	TOTAL	5 948 201,15	771 917,12	3 894 902,68		4 666 819,80

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	210 178,13
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 876 997,93

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 510 226,61	1 264 811,50	335 588,63		1 600 400,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	900 000,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	2 410 226,61	1 264 811,50	335 588,63		1 600 400,13
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	889 521,86	0,00	575 089,12		575 089,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00		1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	1 889 521,86	0,00	1 575 089,12		1 575 089,12
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	375 521,58	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 675 270,05	1 264 811,50	1 910 677,75		3 175 489,26
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	637 775,63		570 035,54		570 035,54
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 032 270,77		1 131 473,14		1 131 473,14
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 670 046,40		1 701 508,68		1 701 508,68
	TOTAL	6 345 316,45	1 264 811,50	3 612 186,43		4 876 997,93

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 876 997,93

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de rétablissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 611 508,68

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 827 962,16		2 827 962,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 580 793,59		6 580 793,59
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 297 775,27		1 297 775,27
66	Charges financières	160 000,00	0,00	160 000,00
67	Charges exceptionnelles	278 124,90	0,00	278 124,90
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 131 473,14	1 131 473,14
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		570 035,54	570 035,54
	Dépenses de fonctionnement - Total	11 144 655,92	1 701 508,68	12 846 164,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 846 164,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	937 000,00	0,00	937 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	453 779,80	0,00	453 779,80
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 009 378,84	0,00	3 009 378,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	170 661,16	90 000,00	260 661,16
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	6 000,00	0,00	6 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	4 576 819,80	90 000,00	4 666 819,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

210 178,13

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 876 997,93

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	251 936,00		251 936,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	644 909,11		644 909,11
72	Travaux en régie		90 000,00	90 000,00
73	Impôts et taxes	6 882 056,00		6 882 056,00
74	Dotations, subventions et participations	4 549 606,20		4 549 606,20
75	Autres produits de gestion courante	218 495,88		218 495,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	20 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		12 567 003,19	90 000,00	12 657 003,19

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	189 161,41
---	---	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 846 164,60
---	--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	575 089,12	0,00	575 089,12
13	Subventions d'investissement	1 600 400,13	0,00	1 600 400,13
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 131 473,14	1 131 473,14
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		570 035,54	570 035,54
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		2 175 489,25	1 701 508,68	3 876 997,93

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 000 000,00
---	-----------------------------------	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 876 997,93
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 841 519,61	2 827 962,16	
60611	Eau et assainissement	95 600,00	91 000,00	
60612	Énergie - Électricité	310 000,00	310 000,00	
60621	Combustibles	241 200,00	242 800,00	
60622	Carburants	42 000,00	45 000,00	
60623	Alimentation	3 870,00	5 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	149 830,00	142 230,00	
60631	Fournitures d'entretien	26 500,00	24 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	20 400,00	11 300,00	
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	6 000,00	
60636	Vêtements de travail	29 100,00	28 600,00	
6064	Fournitures administratives	9 415,00	6 940,00	
6067	Fournitures scolaires	60 950,00	63 400,00	
6068	Autres matières et fournitures	3 400,00	3 150,00	
611	Contrats de prestations de services	343 560,00	351 700,00	
6132	Locations immobilières	12 700,00	12 700,00	
6135	Locations mobilières	23 260,00	48 900,00	
614	Charges locatives et de copropriété	600,00	600,00	
61521	Terrains	12 000,00	12 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	17 500,00	17 500,00	
615231	Entretien et réparations voiries	2 000,00	65,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	100,00	10 000,00	
61551	Matériel roulant	15 000,00	10 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	18 029,93	15 560,50	
6156	Maintenance	78 411,20	64 733,64	
6161	Assurance multirisques	65 000,00	57 000,00	
617	Etudes et recherches	29 000,00	1 500,00	
6182	Documentation générale et technique	27 477,00	28 326,00	
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	20 000,00	
6188	Autres frais divers		0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 500,00	3 500,00	
6226	Honoraires	14 000,00	6 500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	5 000,00	
6228	Divers	7 000,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	83 800,00	78 050,00	
6237	Publications	27 599,52	17 175,00	
6247	Transports collectifs	645 000,00	687 589,00	
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	8 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	23 000,00	
6262	Frais de télécommunications	43 500,00	40 530,00	
627	Services bancaires et assimilés		6 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	54 758,99	42 561,71	
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	8 000,00	
6284	Redevances pour services rendus		0,00	
6288	Autres services extérieurs	187 457,97	195 551,31	
63512	Taxes foncières	58 000,00	59 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	6 000,00	15 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 773 495,00	6 580 793,59	
6218	Autre personnel extérieur	120 000,00	67 329,00	
6331	Versement de transport	28 436,00	28 227,62	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 459,00	16 708,68	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	65 826,00	67 030,56	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	10 795,00	10 711,32	
64111	Rémunération principale	2 937 311,00	3 022 551,72	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	94 575,00	95 000,00	
64118	Autres indemnités	836 000,00	850 000,00	
64131	Rémunérations	348 380,00	271 825,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64162	Emplois d'avenir	190 189,00	88 867,39	
64168	Autres emplois d'insertion	71 741,00	67 688,32	
6417	Rémunérations des apprentis		5 151,40	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	605 000,00	619 287,48	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	976 000,00	997 534,78	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	40 074,00	32 359,45	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	326 000,00	229 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 000,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		430,66	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	11 709,00	12 090,21	
64731	Versées directement	5 000,00	5 000,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	71 400,00	71 400,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 000,00	21 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	600,00	600,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 245 730,64	1 297 775,27	
6531	Indemnités	190 000,00	180 000,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	482 733,89	478 826,02	
657341	Communes membres du GFP	2 100,00	2 100,00	
657362	CCAS	112 000,00	198 590,50	
65737	Autres établissements publics locaux	35 022,00	33 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	423 874,75	405 258,75	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	10 860 745,25	10 706 531,02	
66	Charges financières (b)	180 000,00	160 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	140 764,42	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	30 000,00	19 235,58	
67	Charges exceptionnelles (c)	67 249,70	278 124,90	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	
6745	Subventions aux personnes de droit privé	1 000,00	5 000,00	
6748	Autres subventions exceptionnelles		61 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	65 249,70	211 624,90	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	11 107 994,95	11 144 655,92	
023	Virement à la section d'investissement	637 775,63	570 035,54	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 032 270,77	1 131 473,14	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 032 270,77	1 131 473,14	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 670 046,40	1 701 508,68	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 670 046,40	1 701 508,68	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	12 778 041,35	12 846 164,60	

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 846 164,60

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	416 920,00	251 936,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	416 920,00	251 936,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	691 200,00	644 909,11	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	10 000,00	11 220,00	
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public po	29 000,00	0,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	13 000,00	11 730,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	15 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 800,00	2 937,60	
70631	A caractère sportif	126 000,00	83 000,00	
70632	A caractère de loisirs	900,00	0,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	213 000,00	189 516,00	
70688	Autres prestations de services	2 500,00	1 938,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	163 100,00	173 700,00	
70848	aux autres organismes	121 900,00	155 867,51	
73	Impôts et taxes	6 801 495,00	6 882 056,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 793 793,00	4 746 888,00	
73211	Attribution de compensation	1 332 775,00	1 336 044,00	
7336	Droits de place	40 000,00	54 000,00	
7342	Versement de transport	188 068,00	200 000,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	13 584,00	13 500,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	222 640,00	218 520,00	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	2 846,00	2 617,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	207 343,00	310 000,00	
7388	Autres taxes diverses	446,00	487,00	
74	Dotations, subventions et participations	4 449 807,40	4 549 606,20	
7411	Dotation forfaitaire	1 814 616,00	1 690 827,00	
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 643 704,00	1 900 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	304 999,00	309 659,00	
7461	DGD	900,00	0,00	
74718	Autres	148 720,00	146 817,96	
7473	Départements	16 739,40	3 490,00	
74748	Autres communes	9 000,00	63 781,00	
7478	Autres organismes	268 781,00	145 000,00	
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	40 497,00	12 604,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	30 184,00	28 406,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	166 667,00	227 647,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 000,00	5 000,00	
7488	Autres attributions et participations		16 374,24	
75	Autres produits de gestion courante	195 925,37	218 495,88	
752	Revenus des immeubles	190 000,00	212 495,88	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	5 925,37	6 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		12 555 347,77	12 547 003,19	
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	20 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	17 000,00	20 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 572 347,77	12 567 003,19	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	90 000,00	90 000,00	
722	Immobilisations corporelles	90 000,00	90 000,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 000,00	90 000,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		12 662 347,77	12 657 003,19	
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	189 161,41
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 846 164,60

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	46 045,75	386 655,00	
2031	Frais d'études	46 045,75	378 505,00	
2051	Concessions et droits similaires		8 150,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 793 284,92	2 317 281,32	
2111	Terrains nus	2 653,20	0,00	
2115	Terrains bâtis		0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 000,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	261 804,80	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	160 644,18	0,00	
21316	Équipements du cimetière	27 954,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	712 171,62	1 028 300,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	8 252,59	130 000,00	
2151	Réseaux de voirie	1 225 861,97	888 600,00	
2152	Installations de voirie	37 205,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	3 444,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification		0,00	
21538	Autres réseaux	20 580,12	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 615,17	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	41 884,40	0,00	
2182	Matériel de transport	60 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	210 228,73	143 000,00	
2184	Mobilier	38 209,29	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	969 775,85	117 381,32	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	731 667,48	163 966,36	
2313	Constructions	716 667,48	163 966,36	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	15 000,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		4 570 998,15	2 867 902,68	
16	Emprunts et dettes assimilées	943 000,00	937 000,00	
1641	Emprunts en euros	943 000,00	937 000,00	
Total des dépenses financières		943 000,00	937 000,00	
45811	Opé. pour compte de tiers n° 1 (6)	344 203,00	0,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		344 203,00	0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		5 858 201,15	3 804 902,68	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	90 000,00	90 000,00	
Reprises sur autofinancement antérieur (8)			0,00	
13912	Régions		0,00	
13918	Autres		0,00	
13932	Amendes de police		0,00	
Charges transférées (9)		90 000,00	90 000,00	
2313	Constructions	90 000,00	90 000,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
2111	Terrains nus		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		90 000,00	90 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 948 201,15	3 894 902,68	

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2016 (11)		771 917,12	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		210 178,13	
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 876 997,93	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 510 226,61	335 588,63	
1311	Etat et établissements nationaux		0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	365 210,99	25 975,47	
1322	Régions	720 929,89	0,00	
1323	Départements	379 085,73	11 190,00	
1328	Autres		221 701,16	
1332	Amendes de police	45 000,00	76 722,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	900 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	900 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 410 226,61	335 588,63	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 889 521,86	1 575 089,12	
10222	F.C.T.V.A.	839 521,86	476 089,12	
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	99 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	1 000 000,00	
Total des recettes financières		1 889 521,86	1 575 089,12	
45821	Opé. pour compte de tiers n° 1 (5)	360 274,53	0,00	
45823	Opé. pour compte de tiers n° 3 (5)	15 247,05	0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		375 521,58	0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		4 675 270,05	1 910 677,75	
021	Virement de la section de fonctionnement	637 775,63	570 035,54	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	1 032 270,77	1 131 473,14	
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	1 032 270,77	1 131 473,14	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 670 046,40	1 701 508,68	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
1328	Autres		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 670 046,40	1 701 508,68	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 345 316,45	3 612 186,43	

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

1 264 811,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 876 997,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b	0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	2 086 831,32	0,00	138 000,00	20 000,00	253 966,36	0,00	0,00	0,00	1 080 805,00	0,00	3 578 402,68
Equipements municipaux (2)		1 146 831,32	0,00	138 000,00	20 000,00	253 966,36	0,00	0,00	0,00	1 080 805,00	0,00	2 641 402,68
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	226 600,00	2 176 831,32	0,00	138 000,00	20 000,00	253 966,36	0,00	0,00	0,00	1 080 805,00	0,00	3 584 902,68
RAR N-1 et reports	210 178,13	131 607,99	1 191,35	23 676,80	46 822,49	32 598,44	14 604,68	3 259,92	44 102,56	468 283,89	5 789,04	982 096,26
Total cumulé dépenses d'investissement	436 678,13	2 307 339,31	1 191,35	161 676,80	66 822,49	286 564,80	14 604,68	3 259,92	44 102,56	1 549 089,89	5 789,04	4 678 987,93
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 747 160,54	1 271 661,77	76 722,01	11 190,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	24 373,01	0,00	3 136 027,31
RAR N-1 et reports	0,00	287 090,00	5 827,00	113 970,00	0,00	670 683,50	0,00	0,00	0,00	287 231,00	0,00	1 286 811,50
Total cumulé recettes d'investissement	1 747 160,54	1 668 661,77	82 649,01	125 160,00	0,00	676 683,50	0,00	0,00	0,00	311 604,01	0,00	4 400 908,81
FUNCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	670 536,64	10 016 032,36	476 471,00	420 196,56	81 249,16	75 120,00	198 690,00	33 000,00	0,00	974 980,00	0,00	12 846 164,60
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	670 536,64	10 016 032,36	476 471,00	420 196,56	81 249,16	75 120,00	198 690,00	33 000,00	0,00	974 980,00	0,00	12 846 164,60
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	11 306 608,24	183 237,96	1 838,00	333 097,00	2 937,00	88 480,00	173 700,00	166 867,51	212 496,88	200 730,00	0,00	12 857 003,19
RAR N-1 et reports	188 161,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 161,41
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 496 670,65	183 237,96	1 838,00	333 097,00	2 937,00	88 480,00	173 700,00	166 867,51	212 496,88	200 730,00	0,00	12 846 164,60

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique dirigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		436 678,13	2 307 339,31	1 191,25	161 678,80	85 922,49	298 554,80	14 604,88	3 259,92	44 102,66	1 648 838,99	5 789,00	4 878 997,91
Dépenses réelles		436 678,13	2 217 339,31	1 191,25	161 678,80	85 922,49	298 554,80	14 604,88	3 259,92	44 102,66	1 648 838,99	5 789,00	4 788 997,91
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	210 178,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 178,13
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	210 178,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 178,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	937 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	937 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	937 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	937 000,00
20	Immobilisations incorporées	228 600,00	67 624,40	0,00	0,00	0,00	3 109,60	0,00	0,00	0,00	156 545,80	0,00	445 629,80
2031	Frais d'études	228 500,00	59 474,40	0,00	0,00	0,00	3 109,60	0,00	0,00	0,00	156 545,80	0,00	445 629,80
2051	Concessions et droits similaires	0,00	8 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 150,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 212 714,81	1 191,25	161 678,80	85 922,49	162 794,04	14 604,88	3 259,92	44 102,66	1 347 343,19	5 789,00	3 009 579,84
2115	Terrain bâtis	0,00	1 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 236,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	20 034,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 034,80
21316	Autres bâtiments publics	0,00	1 048 848,88	0,00	0,00	45 610,34	0,00	14 604,88	0,00	44 102,56	0,00	0,00	1 153 166,76
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	372,80	0,00	0,00	0,00	145 045,00	0,00	3 259,92	0,00	54 420,45	0,00	203 087,97
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 272 835,34	0,00	1 272 835,34
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 699,20	0,00	0,00	0,00	12 405,59	0,00	14 674,79
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 824,40	0,00	6 824,40
2182	Matériel de transport	0,00	22 324,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 324,38
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	21 147,20	0,00	129 642,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 789,20
2184	Mobilier	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	108 786,05	1 191,25	12 000,00	20 312,15	6 079,84	0,00	0,00	0,00	657,41	5 789,00	154 985,70
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 661,16	0,00	0,00	0,00	49 000,00	0,00	170 661,16
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 661,16	0,00	0,00	0,00	49 000,00	0,00	170 661,16
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
45811	Gratuite du Centre Leclerc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
45811	Gratuite du Centre Leclerc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Dépenses d'ordre		0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
2313	Constructions	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes d'investissement		1 747 160,84	1 888 061,77	82 649,00	125 160,00	0,00	575 683,50	0,00	0,00	0,00	311 604,00	0,00	4 400 900,81
Recettes réelles		1 177 128,00	427 178,63	82 649,00	125 160,00	0,00	575 683,50	0,00	0,00	0,00	311 604,00	0,00	2 899 400,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 089 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 089 000,00
10228	Taxe d'aménagement	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	78 128,00	427 178,63	82 649,00	125 160,00	0,00	575 683,50	0,00	0,00	0,00	311 604,00	0,00	1 800 400,13
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 178,00	0,00	181 178,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	25 975,47	0,00	84 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	58 537,27	0,00	154 612,74
1322	Régions	0,00	0,00	1 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 007,00
1323	Départements	0,00	227 000,00	4 920,00	61 160,00	0,00	560 983,50	0,00	0,00	0,00	127 515,73	0,00	981 679,23
1328	Autres	78 128,00	114 203,16	0,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	24 373,00	0,00	228 401,16
1332	Amendes de police	0,00	0,00	76 722,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 722,00
Recettes d'ordre		570 035,84	1 431 473,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 701 508,84
021	Virement de la section de fonctionnement	570 035,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 035,84
021	Virement de la section de fonctionnement	670 035,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 035,84
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 431 473,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 431 473,14
28189	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 431 473,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 431 473,14

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		570 635,84	10 016 032,38	476 471,00	420 186,56	81 249,16	75 120,00	198 680,50	33 000,00	0,00	974 880,50	0,00	12 846 164,80
Dépenses réelles		500,00	8 884 859,21	476 471,00	420 186,56	81 249,16	75 120,00	198 680,50	33 000,00	0,00	974 880,50	0,00	11 144 656,82
011	Charges à caractère général	0,00	1 313 625,70	19 210,00	406 878,80	38 249,16	75 120,00	0,00	0,00	0,00	974 880,50	0,00	2 827 962,16
60611	Eau et assainissement	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	91 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	310 000,00
60621	Combustibles	0,00	242 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 800,00
60622	Carburants	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
60623	Alimentation	0,00	4 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	118 000,00	30,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	142 230,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
80633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
80636	Vêtements de travail	0,00	21 000,00	7 000,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 800,00
8064	Fournitures administratives	0,00	6 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 940,00
8067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	63 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 400,00
8068	Autres matières et fournitures	0,00	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	37 200,00	0,00	145 000,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	114 500,00	0,00	351 700,00
6132	Locations immobilières	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
6135	Locations mobilières	0,00	48 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
61521	Terrains	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	15 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,00	0,00	65,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
61561	Matériel roulant	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
61556	Autres biens mobiliers	0,00	7 500,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 880,50	0,00	15 660,50
6156	Maintenance	0,00	31 194,46	3 000,00	0,00	5 319,16	12 720,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	64 733,64
6161	Assurance multirisques	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	16 810,00	450,00	0,00	10 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216,00	0,00	28 326,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6226	Honoraires	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6227	Annonces et insertions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Pâtes et cérémonies	0,00	72 950,00	800,00	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 050,00
6232	Publications	0,00	15 675,00	500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 175,00
6237	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547 569,00	0,00	687 569,00
6247	Voyages et déplacements	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6251	Frais d'affranchissement	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	38 000,00	1 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 530,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6261	Concours divers (cotisations...)	0,00	42 281,71	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 561,71
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	42 024,51	3 000,00	57 476,80	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 450,00	0,00	196 551,31
63512	Taxes foncières	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 680 793,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 680 793,68
6218	Autre personnel extérieur	0,00	67 329,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 329,00
6331	Versement de transport	0,00	28 227,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 227,82
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	16 706,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 706,68
6336	Cotisations CNFPT et Centes de gestion	0,00	67 030,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 030,56
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	10 711,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 711,32
64111	Rémunération principale	0,00	3 022 951,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 022 951,72
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
64131	Rémunérations	0,00	271 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 825,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	88 867,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 867,38
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	67 688,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 688,32
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	5 151,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 151,40
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	618 287,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618 287,48
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	987 534,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	987 534,78
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	32 369,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 369,45
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	229 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	430,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430,88
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	12 090,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 090,21
64731	Versées directement	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	71 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
66	Autres charges de gestion courante	0,00	662 616,02	467 281,00	13 308,76	43 000,00	0,00	188 690,60	33 000,00	0,00	0,00	0,00	1 297 776,21
6531	Indemnités	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	21 585,02	457 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478 826,02
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 690,60	0,00	0,00	0,00	0,00	188 690,60
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	351 050,00	0,00	11 208,76	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 268,76
66	Charges financières	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	140 764,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 764,42
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non éctus	0,00	19 235,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 235,58
67	Charges exceptionnelles	600,00	277 624,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278 224,90

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6746	Autres subventions exceptionnelles	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
676	Autres charges exceptionnelles	0,00	211 624,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 624,90
	Dépenses d'ordre	570 035,54	1 131 473,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 701 508,58
023	Virement à la section d'investissement	670 035,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 035,54
023	Virement à la section d'investissement	570 035,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 035,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 131 473,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 131 473,14
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	1 131 473,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 131 473,14

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		11 496 670,66	183 237,96	1 938,00	333 087,00	2 937,60	86 480,00	173 700,00	166 867,51	212 486,88	200 730,00	0,00	12 848 164,00
Recettes réelles		11 496 670,66	83 237,96	1 938,00	333 087,00	2 937,60	86 480,00	173 700,00	166 867,51	212 486,88	200 730,00	0,00	12 766 164,60
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	189 161,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 161,41
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	189 161,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 161,41
013	Atténuations de charges	261 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 936,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	251 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 936,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	28 220,00	1 938,00	189 616,00	2 937,60	83 000,00	173 700,00	166 867,51	0,00	11 730,00	0,00	844 309,11
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	11 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 220,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 730,00	0,00	11 730,00
70366	Autres redevances et recettes diverses	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 937,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 937,60
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	0,00	0,00	189 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 616,00
70688	Autres prestataires de services	0,00	0,00	1 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 938,00
70641	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 700,00
70648	aux autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 867,51	0,00	0,00	0,00	155 867,51
73	Impôts et taxes	8 828 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00	6 882 066,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 748 888,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 748 888,00
73211	Attribution de compensation	1 336 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 336 044,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00	54 000,00
7342	Versement de transport	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	218 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 520,00

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7388	Taxe locale sur la publicité extérieure	2 617,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 617,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
7388	Autres taxes diverses	487,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	487,00
74	Dotations, subventions et participations	4 200 517,24	67 017,96	0,00	143 681,00	0,00	3 430,00	0,00	0,00	0,00	136 000,00	0,00	4 649 606,20
7411	Dotation forfaitaire	1 690 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 690 827,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00
74127	Dotation nationale de pénétration	309 659,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 659,00
74718	Autres	0,00	7 017,96	0,00	139 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 817,96
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 430,00
74748	Autres communes	0,00	60 000,00	0,00	3 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 781,00
7478	Autres organismes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	145 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	12 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 604,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncié	28 406,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 406,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	227 647,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 647,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7488	Autres attributions et participations	16 374,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 374,24
78	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 496,88	0,00	0,00	218 496,88
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 496,88	0,00	0,00	212 496,88
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	Recettes d'ordre	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	570 535,54	10 016 032,35	10 586 567,89
Dépenses de l'exercice	570 535,54	10 016 032,35	10 586 567,89
011 Charges à caractère général	0,00	1 313 525,70	1 313 525,70
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 580 793,59	5 580 793,59
023 Virement à la section d'investissement	570 035,54	0,00	570 035,54
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 131 473,14	1 131 473,14
65 Autres charges de gestion courante	0,00	552 615,02	552 615,02
66 Charges financières	0,00	160 000,00	160 000,00
67 Charges exceptionnelles	500,00	277 624,90	278 124,90
RECETTES TOTALES (2)	11 495 670,85	183 237,96	11 678 908,81
Recettes de l'exercice	11 306 509,24	183 237,96	11 489 747,20
013 Atténuations de charges	251 936,00	0,00	251 936,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	90 000,00	90 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	26 220,00	26 220,00
73 Impôts et taxes	6 828 058,00	0,00	6 828 058,00
74 Dotations, subventions et participations	4 200 517,24	67 017,96	4 267 535,20
75 Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	6 000,00
77 Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports	189 161,41	0,00	189 161,41
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	189 161,41	0,00	189 161,41

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	Sous-fonction 02						
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	9 545 767,35	180 000,00	2 500,00	13 815,00	63 950,00	210 000,00	0,00
Dépenses de l'exercice	9 545 767,35	180 000,00	2 500,00	13 815,00	63 950,00	210 000,00	0,00
011 Charges à caractère général	1 233 260,70	0,00	2 500,00	13 815,00	63 950,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	6 580 793,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	1 131 473,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	162 615,02	180 000,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00
66 Charges financières	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	277 624,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	172 017,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 220,00
Recettes de l'exercice	172 017,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 220,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 220,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	67 017,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002) appartenant à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	473 971,00	2 500,00	476 471,00
Dépenses de l'exercice	473 971,00	2 500,00	476 471,00
011 Charges à caractère général	16 710,00	2 500,00	19 210,00
65 Autres charges de gestion courante	457 261,00	0,00	457 261,00
RECETTES TOTALES (2)	1 938,00	0,00	1 938,00
Recettes de l'exercice	1 938,00	0,00	1 938,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 938,00	0,00	1 938,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, Incendies et secours
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	16 710,00	457 261,00
Dépenses de l'exercice	16 710,00	457 261,00
011 Charges à caractère général	16 710,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	457 261,00
RECETTES TOTALES (2)	1 938,00	0,00
Recettes de l'exercice	1 938,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	1 938,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 200,00	79 258,75	336 726,80	420 185,55
Dépenses de l'exercice	4 200,00	79 258,75	336 726,80	420 185,55
011 Charges à caractère général	2 100,00	68 050,00	336 726,80	406 876,80
65 Autres charges de gestion courante	2 100,00	11 208,75	0,00	13 308,75
RECETTES TOTALES (2)	143 581,00	0,00	189 516,00	333 097,00
Recettes de l'exercice	143 581,00	0,00	189 516,00	333 097,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	189 516,00	189 516,00
74 Dotations, subventions et participations	143 581,00	0,00	0,00	143 581,00

CHAPITRES	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25			
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services annexes de
DEPENSES TOTALES (2)	31 679,38	47 579,37	152 000,00	140 000,00	400,00	44 326,80
Dépenses de l'exercice	31 679,38	47 579,37	152 000,00	140 000,00	400,00	44 326,80
011 Charges à caractère général	28 075,00	41 975,00	152 000,00	140 000,00	400,00	44 326,80
65 Autres charges de gestion courante	5 604,38	5 604,37	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	177 276,00	0,00	0,00	12 240,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	177 276,00	0,00	0,00	12 240,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	177 276,00	0,00	0,00	12 240,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 010,00	43 000,00	33 239,16	81 249,16
Dépenses de l'exercice	5 010,00	43 000,00	33 239,16	81 249,16
011 Charges à caractère général	5 010,00	0,00	33 239,16	38 249,16
65 Autres charges de gestion courante	0,00	43 000,00	0,00	43 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	2 937,60	2 937,60
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	2 937,60	2 937,60
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	2 937,60	2 937,60

	Sous-fonction 31 314 Cinémas et autres salles de spectacles.	Sous-fonction 32 321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	43 000,00	33 239,16
Dépenses de l'exercice	43 000,00	33 239,16
011 Charges à caractère général	0,00	33 239,16
65 Autres charges de gestion courante	43 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	2 937,60
Recettes de l'exercice	0,00	2 937,60
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	2 937,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	75 120,00	75 120,00
Dépenses de l'exercice	75 120,00	75 120,00
011 Charges à caractère général	75 120,00	75 120,00
RECETTES TOTALES (2)	86 490,00	86 490,00
Recettes de l'exercice	86 490,00	86 490,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	83 000,00	83 000,00
74 Dotations, subventions et participations	3 490,00	3 490,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	19 320,00	200,00	55 600,00
Dépenses de l'exercice	19 320,00	200,00	55 600,00
011 Charges à caractère général	19 320,00	200,00	55 600,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	86 490,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	86 490,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	83 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	3 490,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial(94)).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	198 590,50	198 590,50
Dépenses de l'exercice	198 590,50	198 590,50
65 Autres charges de gestion courante	198 590,50	198 590,50
RECETTES TOTALES (2)	173 700,00	173 700,00
Recettes de l'exercice	173 700,00	173 700,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	173 700,00	173 700,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	198 590,50
Dépenses de l'exercice	198 590,50
65 Autres charges de gestion courante	198 590,50
RECETTES TOTALES (2)	173 700,00
Recettes de l'exercice	173 700,00
70 Produits des services, du domaine et v	173 700,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	Total
DEPENSES TOTALES (2)	33 000,00	33 000,00
Dépenses de l'exercice	33 000,00	33 000,00
65 Autres charges de gestion courante	33 000,00	33 000,00
RECETTES TOTALES (2)	155 867,51	155 867,51
Recettes de l'exercice	155 867,51	155 867,51
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	155 867,51	155 867,51

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
RECETTES TOTALES (2)	212 495,88	212 495,88
Recettes de l'exercice	212 495,88	212 495,88
75 Autres produits de gestion courante	212 495,88	212 495,88

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	860 189,00	114 791,50	974 980,50
Dépenses de l'exercice	860 189,00	114 791,50	974 980,50
011 Charges à caractère général	860 189,00	114 791,50	974 980,50
RECETTES TOTALES (2)	135 000,00	65 730,00	200 730,00
Recettes de l'exercice	135 000,00	65 730,00	200 730,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	11 730,00	11 730,00
73 Impôts et taxes	0,00	54 000,00	54 000,00
74 Dotations, subventions et participations	135 000,00	0,00	135 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81					Sous-fonction 82		
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
CHAPITRES								
DEPENSES TOTALES (2)	26 000,00	66 100,00	35 500,00	185 000,00	547 589,00	1 000,00	45 291,50	56 000,00
Dépenses de l'exercice	26 000,00	66 100,00	35 500,00	185 000,00	547 589,00	1 000,00	45 291,50	56 000,00
011 Charges à caractère général	26 000,00	66 100,00	35 500,00	185 000,00	547 589,00	1 000,00	45 291,50	56 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	65 730,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	65 730,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 730,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Sous-fonction 82	
824	
Autres opérations d'aménagement urbain	
	12 500,00
	12 500,00
	12 500,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	436 678,13	2 307 339,31	2 744 017,44
Dépenses de l'exercice	226 500,00	2 175 831,32	2 402 331,32
Non individualisées en opérations	226 500,00	2 175 831,32	2 402 331,32
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	90 000,00	90 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	937 000,00	937 000,00
20 Immobilisations incorporelles	226 500,00	8 150,00	234 650,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 140 681,32	1 140 681,32
Restes à réaliser - reports	210 178,13	131 507,99	341 686,12
Non individualisées en opérations	210 178,13	131 507,99	341 686,12
001 Solde d'exécution de la section d'investis	210 178,13	0,00	210 178,13
20 Immobilisations incorporelles	0,00	59 474,40	59 474,40
21 Immobilisations corporelles	0,00	72 033,59	72 033,59
RECETTES TOTALES (2)	1 747 160,54	1 558 651,77	3 305 812,31
Recettes de l'exercice	1 747 160,54	1 271 651,77	3 018 812,31
Non affectées aux opérations	1 747 160,54	1 271 651,77	3 018 812,31
021 Virement de la section de fonctionnemen	570 035,54	0,00	570 035,54
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	1 131 473,14	1 131 473,14
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 099 000,00	0,00	1 099 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	78 125,00	140 178,63	218 303,63
Restes à réaliser - reports	0,00	287 000,00	287 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	287 000,00	287 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	287 000,00	287 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	2 298 334,54	1 458,81	7 545,96	0,00
Dépenses de l'exercice	2 174 372,51	1 458,81	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	2 174 372,51	1 458,81	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	90 000,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	937 000,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	8 150,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 139 222,51	1 458,81	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	123 962,03	0,00	7 545,96	0,00
Non individualisées en opérations	123 962,03	0,00	7 545,96	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	59 474,40	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	64 487,63	0,00	7 545,96	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 532 676,30	0,00	0,00	25 975,47
Recettes de l'exercice	1 245 676,30	0,00	0,00	25 975,47
Non affectées aux opérations	1 245 676,30	0,00	0,00	25 975,47
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	1 131 473,14	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	114 203,16	0,00	0,00	25 975,47
Restes à réaliser - reports	287 000,00	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	287 000,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	287 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité Intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 191,25	1 191,25
Restes à réaliser - reports	1 191,25	1 191,25
Non individualisées en opérations	1 191,25	1 191,25
21 Immobilisations corporelles	1 191,25	1 191,25
RECETTES TOTALES (2)	82 649,00	82 649,00
Recettes de l'exercice	76 722,00	76 722,00
Non affectées aux opérations	76 722,00	76 722,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	76 722,00	76 722,00
Restes à réaliser - reports	5 927,00	5 927,00
Non affectées aux opérations	5 927,00	5 927,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 927,00	5 927,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	
DEPENSES TOTALES (2)	1 191,25	
Restes à réaliser - reports	1 191,25	
Non individualisées en opérations	1 191,25	
21 Immobilisations corporelles	1 191,25	
RECETTES TOTALES (2)	82 649,00	
Recettes de l'exercice	76 722,00	
Non affectées aux opérations	76 722,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	76 722,00	
Restes à réaliser - reports	5 927,00	
Non affectées aux opérations	5 927,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 927,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi qu'à des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	138 000,00	23 676,80	161 676,80
Dépenses de l'exercice	138 000,00	0,00	138 000,00
Non Individualisées en opérations	138 000,00	0,00	138 000,00
21 Immobilisations corporelles	138 000,00	0,00	138 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	23 676,80	23 676,80
Non Individualisées en opérations	0,00	23 676,80	23 676,80
21 Immobilisations corporelles	0,00	23 676,80	23 676,80
RECETTES TOTALES (2)	5 000,00	120 160,00	125 160,00
Recettes de l'exercice	0,00	11 190,00	11 190,00
Non affectées aux opérations	0,00	11 190,00	11 190,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	11 190,00	11 190,00
Restes à réaliser - reports	5 000,00	108 970,00	113 970,00
Non affectées aux opérations	5 000,00	108 970,00	113 970,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 000,00	108 970,00	113 970,00

Sous-fonction 21		
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires

DEPENSES TOTALES (2)	18 486,16	5 190,62
Dépenses de l'exercice	0,00	0,00
Non Individualisées en opérations	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	18 486,16	5 190,62
Non Individualisées en opérations	18 486,16	5 190,62
21 Immobilisations corporelles	18 486,16	5 190,62
RECETTES TOTALES (2)	38 360,00	81 800,00
Recettes de l'exercice	0,00	11 190,00
Non affectées aux opérations	0,00	11 190,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Sous-fonction 21		
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	11 190,00
Restes à réaliser - reports	38 360,00	70 610,00
Non affectées aux opérations	38 360,00	70 610,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	38 360,00	70 610,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne D1-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	61 970,18	3 952,31	65 922,49
Dépenses de l'exercice	20 000,00	0,00	20 000,00
Non individualisées en opérations	20 000,00	0,00	20 000,00
21 Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports	41 970,18	3 952,31	45 922,49
Non individualisées en opérations	41 970,18	3 952,31	45 922,49
21 Immobilisations corporelles	41 970,18	3 952,31	45 922,49

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32	
	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES TOTALES (2)	20 521,82	41 448,36
Dépenses de l'exercice	20 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	20 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	521,82	41 448,36
Non individualisées en opérations	521,82	41 448,36
21 Immobilisations corporelles	521,82	41 448,36

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	286 564,80	286 564,80
Dépenses de l'exercice	253 966,36	253 966,36
Non individualisées en opérations	253 966,36	253 966,36
21 Immobilisations corporelles	130 000,00	130 000,00
23 Immobilisations en cours	123 966,36	123 966,36
Restes à réaliser - reports	32 598,44	32 598,44
Non individualisées en opérations	32 598,44	32 598,44
20 Immobilisations incorporelles	3 109,60	3 109,60
21 Immobilisations corporelles	22 794,04	22 794,04
23 Immobilisations en cours	6 634,80	6 634,80
RECETTES TOTALES (2)	575 683,50	575 683,50
Recettes de l'exercice	5 000,00	5 000,00
Non affectées aux opérations	5 000,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 000,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	570 683,50	570 683,50
Non affectées aux opérations	570 683,50	570 683,50
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	570 683,50	570 683,50

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	411 Salles de sport, gymnases	413 Piscines
DEPENSES TOTALES (2)	285 837,80	727,00
Dépenses de l'exercice	253 966,36	0,00
Non individualisées en opérations	253 966,36	0,00
21 Immobilisations corporelles	130 000,00	0,00
23 Immobilisations en cours	123 966,36	0,00
Restes à réaliser - reports	31 871,24	727,00
Non individualisées en opérations	31 871,24	727,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	413 Piscines
20 Immobilisations incorporelles	3 109,50	0,00
21 Immobilisations corporelles	22 066,84	727,20
23 Immobilisations en cours	6 694,80	0,00
RECETTES TOTALES (2)	575 683,50	0,00
Recettes de l'exercice	5 000,00	0,00
Non affectées aux opérations	5 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	570 683,50	0,00
Non affectées aux opérations	570 683,50	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	570 683,50	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	14 604,68	14 604,68
Restes à réaliser - reports	14 604,68	14 604,68
Non individualisées en opérations	14 604,68	14 604,68
21 Immobilisations corporelles	14 604,68	14 604,68

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
DEPENSES TOTALES (2)	14 604,68
Restes à réaliser - reports	14 604,68
Non individualisées en opérations	14 604,68
21 Immobilisations corporelles	14 604,68

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 259,92	3 259,92
Restes à réaliser - reports	3 259,92	3 259,92
Non individualisées en opérations	3 259,92	3 259,92
21 immobilisations corporelles	3 259,92	3 259,92

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'Assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	44 102,56	44 102,56
Restes à réaliser - reports	44 102,56	44 102,56
Non individualisées en opérations	44 102,56	44 102,56
21 Immobilisations corporelles	44 102,56	44 102,56

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	B1 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	286 564,72	1 263 324,27	1 549 888,99
Dépenses de l'exercice	150 000,00	930 605,00	1 080 605,00
Non individualisées en opérations	150 000,00	930 605,00	1 080 605,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	152 005,00	152 005,00
21 Immobilisations corporelles	150 000,00	738 600,00	888 600,00
23 Immobilisations en cours	0,00	40 000,00	40 000,00
Restes à réaliser - reports	136 564,72	332 719,27	469 283,99
Non individualisées en opérations	136 564,72	332 719,27	469 283,99
20 Immobilisations incorporelles	0,00	4 540,80	4 540,80
21 Immobilisations corporelles	136 564,72	322 178,47	458 743,19
45811 Giratoire du Centre Leclerc	0,00	6 000,00	6 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	311 604,00	311 604,00
Recettes de l'exercice	0,00	24 373,00	24 373,00
Non affectées aux opérations	0,00	24 373,00	24 373,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	24 373,00	24 373,00
Restes à réaliser - reports	0,00	287 231,00	287 231,00
Non affectées aux opérations	0,00	287 231,00	287 231,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	287 231,00	287 231,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82		
	814 Éclairage public	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement
DEPENSES TOTALES (2)	286 564,72	7 681,81	1 150 681,21	104 961,25
Dépenses de l'exercice	150 000,00	0,00	890 605,00	40 000,00
Non individualisées en opérations	150 000,00	0,00	890 605,00	40 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	152 005,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	738 600,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	814 Éclairage public	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement
Restes à réaliser - reports	136 564,72	7 681,81	260 076,21	64 961,25
Non individualisées en opérations	136 564,72	7 681,81	260 076,21	64 961,25
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	4 540,80
21 Immobilisations corporelles	136 564,72	7 681,81	260 076,21	54 420,45
45811 Giratoire du Centre Leclerc	0,00	0,00	0,00	6 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	33 783,00	277 821,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	24 373,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	24 373,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	24 373,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	33 783,00	253 448,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	33 783,00	253 448,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	33 783,00	253 448,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	94 Aides au commerce et aux services marchands	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 769,00	5 769,00
Restes à réaliser - reports	5 769,00	5 769,00
Non individualisées en opérations	5 769,00	5 769,00
21 Immobilisations corporelles	5 769,00	5 769,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB690071C du 22/02/1988.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel							
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 607 850,46											
1641 Emprunts en euros (total)					16 607 850,46											
8280322 - E02AL	CAISSE EPARGNE	15/02/2002		20/02/2003	388 700,00	R	EURIBOR	3,65	2,76154		A	X		N	A-1	
86563113501	CREDIT AGRICOLE	13/02/2002		20/02/2003	388 700,00	V	EURIBOR	3,72	3,2115		A	X		N	A-1	
MON217596EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	29/11/2003		01/03/2004	2 665 000,00	R	EURIBOR	2,19	2,1252		M	X		N	A-1	
MON268171EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	28/09/2007		01/10/2010	1 500 000,00	F		4,357	0,63762		M	X		N	A-1	
MIN254875EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	17/12/2007		31/03/2008	5 273 930,00	V	EURIBOR	4,18	1,84365		T	X		N	A-1	
123692	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	10/12/2012		01/01/2014	1 000 000,00	F		3,95	4,82559		A	X		N	A-1	
5418305	SOCIETE GENERALE	17/12/2012		21/03/2013	900 000,00	F		4,2	4,33107		T	C		N	A-1	
C8282480	CAISSE EPARGNE	12/12/2013		25/03/2013	1 500 000,00	F		4,43	4,50844		T	X		N	A-1	
4531549 (14AL04	CAISSE EPARGNE	12/12/2014		17/12/2014	913 857,46	F		2,40	3,8475		A	C		N	A-1	
D8545895-C44623	CAISSE EPARGNE	21/05/2015		25/01/2018	700 000,00	R		1,87	1,67482		A	X		N	A-1	
16AL020	CAISSE EPARGNE	09/05/2016		25/05/2017	640 000,00	R		1,25	1,38953		A	P		N	A-1	
57485	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	02/12/2016		28/11/2017	507 863,00	F		0,0	7,6E-4		A	X		N	A-1	
Total général					16 607 850,46											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 167 851,85					914 080,60	231 104,26	0,00	87 942,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 167 851,85					914 080,60	231 104,26	0,00	87 942,14
6260322 - E02AL	N	0,00		25 913,34	0,08	R	EURIBOR	2,76194	25 913,34	34,25	0,00	0,00
66563113501	N	0,00		25 913,34	0,08	V	EURIBOR	3,2195	25 913,34	35,37	0,00	0,00
MON217596EUR	N	0,00		1 037 372,00	7,08	R	EURIBOR	2,1282	144 750,00	0,00	0,00	1 690,26
MON266171EUR	N	0,00		261 310,47	2,75	F		0,63762	83 578,40	10 870,52	0,00	1 863,60
MIN254675EUR	N	0,00		3 596 899,49	12,75	V	EURIBOR	1,84265	235 327,53	71 380,45	0,00	23 624,85
1239062	N	0,00		843 600,98	13,00	F		4,62559	56 904,69	33 322,24	0,00	31 066,20
5416305	N	0,00		880 000,00	10,92	F		4,33197	80 000,00	27 144,25	0,00	770,00
C8282460	N	0,00		1 191 316,44	10,92	F		4,50646	88 051,91	51 356,91	0,00	852,06
4531548 (14ALD4	N	0,00		732 720,84	8,08	F		3,8475	81 413,40	17 791,84	0,00	13 816,42
D6545895-C44623	N	0,00		654 942,27	13,00	F		1,67465	41 913,52	10 937,54	0,00	9 555,07
16ALD20	N	0,00		640 000,00	14,33	R		1,26853	39 056,91	8 288,89	0,00	4 969,67
57485	N	0,00		507 863,00	14,83	F		7,6E-	33 857,52	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 167 851,85					914 080,60	231 104,26	0,00	87 942,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « état des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner la ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)												0,00	0,00	0,00 %
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 69111 et des intérêts éventuels à payer au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 698.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de contrat d'échange et comptabilisés au 788.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	10 167 851,95					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	28/02/1997
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	28/02/1997
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	28/02/1997
Linéaire	2152 Installations de voirie	30	28/02/1997
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	8	28/02/1997
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	15	28/02/1997
Linéaire	2182 Matériel de transport	10	28/02/1997
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	10	28/02/1997
Linéaire	2184 Mobilier	15	28/02/1997
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	30	28/02/1997

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		937 000,00	937 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		937 000,00	937 000,00
1641	Emprunts en euros	937 000,00	937 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	937 000,00	771 917,12	D001 210 178,13	1 919 095,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 276 597,80	2 276 597,80
Ressources propres externes de l'année (a)		575 089,12	575 089,12
10222	Dotations, fonds divers et réserves	476 089,12	476 089,12
10226	Taxe d'aménagement	99 000,00	99 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 701 508,68	1 701 508,68
28188	Autres immobilisations corporelles	1 131 473,14	1 131 473,14
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	570 035,54	570 035,54

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 276 597,80	1 264 811,50	0,00	1 000 000,00	4 541 409,30

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 919 095,25
Ressources propres disponibles	4 541 409,30
Solde	V = IV - II (6) + 2 622 314,05

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581		Intitulé de l'opération : Giroire du Centre Leclerc		Date de la délibération : 27/06/2012	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 233 929,78	6 000,00	0,00	6 000,00	
	2 439,96	0,00	0,00	0,00	
45811 Dépenses nouvelles (5)	5 231 489,82	6 000,00	0,00	6 000,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	5 233 929,78	6 000,00	0,00	6 000,00	
RECETTES (b)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	
45821 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Choisir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4583	Intitulé de l'opération : PUP Vallet	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	16 483.11	0,00	0,00	0,00
	16 483.11	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	16 483.11	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (8)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	A+B+C+D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	12 567 003,19
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	01	Subvention de fonctionnement	3 AP (A.A.A.P.)	Associations	0,00
6574	02	subvention de fonctionnement	A.A.P.P.M.A. (Pêche à la ligne)	Associations	0,00
6574	08	subvention de fonctionnement	A.S.E.L.V (Sports Eco Loisirs)	Associations	0,00
6574	125	subvention de fonctionnement	ACAPL (Association des commerçants)	Associations	0,00
6574	136	intervention dans le cadre des NAP	ACHEL CYCLES INTERNATIONAL (LAMAIZI) Hassan	Entreprises	0,00
6574	03	subvention de fonctionnement	ADPC (60)	Associations	0,00
6574	04	subvention de fonctionnement	ADREPPE	Associations	0,00
6574	149	Subvention de fonctionnement	Agence pour l'Education par le Sport	Associations	0,00
6574	109	subvention de fonctionnement	AIC (Associations Interculturelles des Chemins)	Associations	0,00
6574	148	Subvention de fonctionnement	AIDE AUX VICTIMES 60	Associations	0,00
6574	05	subvention de fonctionnement	AMICALE CYCLISTE	Associations	0,00
6574	06	subvention de fonctionnement	AMICALE DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES		0,00
6574	51	subvention de fonctionnement	AMICALE EMPLOYES MUNICIPAUX	Associations	0,00
6574	104	subvention de fonctionnement	AMIS DE LA SANTE DE L'OISE	Associations	0,00
6574	07	subvention de fonctionnement	ANCIENS MARINS	Associations	0,00
6574	108	subvention de fonctionnement	APEI DE CREIL	Associations	0,00
6574	138	subvention de fonctionnement	APTF	Associations	0,00
6574	33	subvention de fonctionnement	ASPHIMA (As.Philatélique Maxipontains)	Associations	0,00
6574	41	subvention de fonctionnement	ASPIC	Associations	0,00
6574	98	subvention de fonctionnement	ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES	Associations	0,00
6574	123	subvention de fonctionnement	AU5V (Cyclo tourisme)	Associations	0,00
6574	73	subvention de fonctionnement	BASKET PONTPOINT	Associations	0,00
6574	49	subvention de fonctionnement	BOXING CLUB OLYMPIQUE	Associations	0,00
6574	142	intervention dans le cadre des NAP	CENTRE DEPARTEMENTAL DE SOUTIEN SCOLAIRE	Associations	0,00
6574	111	subvention de fonctionnement	CENTRE DROIT DE LA FEMME	Associations	0,00
6574	43	subvention de fonctionnement	CHASSEURS D'IMAGES PONTOIS (CIP)	Associations	0,00
6574	53	subvention de fonctionnement	CINEODE - CINEMA	Autres	0,00
6574	147	Subvention de fonctionnement	CLUB DES AINES	Associations	0,00
6574	150	Subvention de fonctionnement	COLLEGE LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00
6574	88	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Jean ROSTAND	Associations	0,00
6574	87	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Adrien BONNEL	Associations	0,00
6574	76	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Fabre d'EGLANTINE	Associations	0,00
6574	89	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Ferdinand BUISSON	Associations	0,00
6574	75	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Françoise DOLTO	Associations	0,00
6574	86	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Jacques PREVERT	Associations	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	93	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Jules FERRY	Associations	0,00
6574	81	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Marie CURIE	Associations	0,00
6574	91	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Max DRAINS	Associations	0,00
6574	90	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Paul LANGEVIN	Associations	0,00
6574	92	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Paul VERLAINE	Associations	0,00
6574	82	subvention coopérative scolaire	Coopérative école Robert DESNOS	Associations	0,00
6574	137	subvention de fonctionnement	DAN MUSIC RECORDING	Associations	0,00
6574	113	subvention de fonctionnement	DONNEURS DE SANG	Associations	0,00
6574	78	subvention exceptionnelle	ECHANGE POUR UNE TERRE SOLIDAIRE	Associations	0,00
6574	09	subvention de fonctionnement	ECHQUIER MAXIPONTAIN	Associations	0,00
6574	151	Subvention de fonctionnement	ELAN CES	Associations	0,00
6574	112	subvention de fonctionnement	ENTRAIDE SAMU SOCIAL OISE	Associations	0,00
6574	10	subvention de fonctionnement	ESCRIME	Associations	0,00
6574	11	subvention de fonctionnement	FNACA (Fédération Nationale Anciens Combattants Algérie)	Associations	0,00
6574	139	subvention de fonctionnement	FREEDOM MUSIQUE	Associations	0,00
6574	37	subvention de fonctionnement	G.A.S.P.	Associations	0,00
6574	13	subvention de fonctionnement	GETART	Associations	0,00
6574	14	subvention de fonctionnement	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Associations	0,00
6574	48	subvention de fonctionnement	HAND BALL OLYMPIQUE CLUB PONT	Associations	0,00
6574	42	subvention de fonctionnement	IRE OISE	Associations	0,00
6574	106	subvention de fonctionnement	JALMAV	Associations	0,00
6574	72	subvention de fonctionnement	JARDINS FAMILIAUX	Associations	0,00
6574	15	subvention de fonctionnement	JOUEURS DE CHIMERES	Associations	0,00
6574	16	subvention de fonctionnement	JU JITSU PONTOIS	Associations	0,00
6574	50	subvention de fonctionnement	JUDO CLUB PONTOIS	Associations	0,00
6574	54	subvention de fonctionnement	KARATE CLUB	Associations	0,00
6574	140	intervention dans le cadre des NAP	LA MAIN ROSE	Autres	0,00
6574	152	Intervention dans le cadre des NAP	LE TOUR DU CADRAN	Associations	0,00
6574	18	subvention de fonctionnement	LES MEDAILLES MILITAIRES	Associations	0,00
6574	141	intervention dans le cadre des NAP	LES SAVANTS FOUS	Autres	0,00
6574	141	Subvention de fonctionnement	LOISIRS CREA PONT	Associations	0,00
6574	17	subvention de fonctionnement	MAI DU CINEMA	Associations	0,00
6574	19	subvention de fonctionnement	MUSIQUE MUNICIPALE (MMPSM)	Associations	0,00
6574	144	Subvention de subvention	O RIZONS	Associations	0,00
6574	20	subvention de fonctionnement	OFFICE MAXIPONTAIN RESIDENCE PERSONNE AGEES	Associations	0,00
6574	21	subvention de fonctionnement	OPALE	Associations	0,00
6574	57	subvention de fonctionnement	ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE		0,00
6574	153	Subvention de fonctionnement	PARC JEAN JACQUES ROUSSEAU	Associations	0,00
6574	22	subvention de fonctionnement	PARENTS D'ELEVES COLLEGE LES TERRIERS (FCPE)	Associations	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	35	subvention de fonctionnement	PECHE COMPETITION	Associations	0,00
6574	23	subvention de fonctionnement	PETANQUE CLUB	Associations	0,00
6574	24	subvention de fonctionnement	POLOGNE FRANCE EUROPE	Associations	0,00
6574	36	subvention de fonctionnement	PORTUGAIS (ASSOCIATION)	Associations	0,00
6574	134	intervention dans le cadre des NAP	PROF & CO	Autres	0,00
6574	80	subvention de fonctionnement	PSM COMMUNAUX FUTSAL	Associations	0,00
6574	25	subvention de fonctionnement	RESIDENCE POMPIDOU (A.R.G.)	Associations	0,00
6574	115	subvention de fonctionnement	RESTO DU COEUR	Associations	0,00
6574	94	subvention de fonctionnement	SCOUTS DE FRANCE	Associations	0,00
6574	26	subvention de fonctionnement	SCRABBLE	Associations	0,00
6574	102	subvention de fonctionnement	SECOURS CATHOLIQUE	Associations	0,00
6574	40	subvention de fonctionnement	SOCIETE TIR DE PSM	Associations	0,00
6574	119	subvention de fonctionnement	SOS ECUREUIL ROUX	Associations	0,00
6574	118	subvention de fonctionnement	SVPPSM (Sauvegarde Valorisation Patrimoine Pont-Sainte-Maxence)	Associations	0,00
6574	27	subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB	Associations	0,00
6574	29	subvention de fonctionnement	Union Nationale des Combattants	Associations	0,00
6574	30	subvention de fonctionnement	US PONT FOOTBALL	Associations	0,00
6574	77	subvention de fonctionnement	VELO CLUB PONTOIS	Associations	0,00
6574	107	subvention de fonctionnement	VIE LIBRE (Mouvement)	Associations	0,00
6574	31	subvention de fonctionnement	VIVRE A SARRON	Associations	0,00
6574	146	Subvention de fonctionnement	VIVRE AUX TERRIERS	Associations	0,00
6574	99	subvention de fonctionnement	VMEH	Associations	0,00
6574	32	subvention de fonctionnement)	VOLLEY CLUB	Associations	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		64	1	65	35	5	40
Attaché	A	4	0	4	0	4	4
Attaché Principal	A	1	0	1	1	0	1
Directeur	A	1	0	1	0	0	0
Rédacteur	B	6	0	6	1	0	1
Rédacteur Principal 1ère classe	B	5	0	5	4	0	4
Rédacteur principal 2ème classe	B	4	0	4	2	0	2
Adjoint administratif	C	20	1	21	11	1	12
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	8	0	8	6	0	6
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	15	0	15	10	0	10
FILIERE TECHNIQUE (c)		125	4	129	82	8	90
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Ingénieur subdivisionnaire	A	2	0	2	2	0	2
Contrôleur en chef	B	0	0	0	0	0	0
Technicien	B	2	0	2	1	0	1
Technicien principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Technicien principal de 1ère classe	B	3	0	3	1	0	1
Technicien principal de 2ème classe	B	2	0	2	0	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique	C	73	4	77	56	8	64
Adjoint technique principal 1ère classe	C	8	0	8	6	0	6
Adjoint technique principal 2ème classe	C	19	0	19	5	0	5
Agent de maîtrise	C	9	0	9	5	0	5
Agent de maîtrise principal	C	6	0	6	5	0	5
FILIERE SOCIALE (d)		27	0	27	9	0	9
Agent spéc. des écoles mat.	C	1	0	1	0	0	0

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent spéc. des écoles mat. principal 1ère classe	C	5	0	5	2	0	2
Agent spéc. des écoles mat. principal 2ème classe	C	21	0	21	7	0	7
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	0	0	0
assistant socio-éducatif	B	1	0	1	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		11	0	11	7	0	7
Educateur activités physiques et sportives Principal 1ère classe	B	5	0	5	5	0	5
Educateur activités physiques et sportives Principal 2ème classe	B	4	0	4	1	0	1
Educateur des activités physiques et sportives	B	2	0	2	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		10	0	10	4	0	4
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	2	0	2	1	0	1
Adjoint du patrimoine	C	4	0	4	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	2	0	2	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		17	0	17	12	0	12
Chef de service de police municipale	B	2	0	2	0	0	0
Brigadier	C	7	0	7	4	0	4
Brigadier chef principal	C	3	0	3	3	0	3
Gardien	C	5	0	5	5	0	5
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		255	5	260	149	13	162

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence		BP	2017
IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017		C1	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/S00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, renouvelé à ré-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				345 000,00		
Attaché	A	ADM		45 000,00		CDD
Attaché	A	ADM		45 000,00		CDD
Attaché	A	ADM		45 000,00		CDD
Attaché	A	ADM		45 000,00		CDD
Assistant socio éducatif	B			0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		25 000,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH		140 000,00		CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				157 000,00		
Agent recenseur	C			0,00		
CAE-CUI	C	ADM		12 000,00		
Adulte relais	C	ENC		0,00		
Apprenti	C	ENC		8 000,00		
Service civique	C	ENC		0,00		
CAE-CUI	C	TECH		50 000,00		
Emploi d'avenir	C	TECH		87 000,00		
TOTAL GENERAL				502 000,00		

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-0* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-0 : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 35 : article 35 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Tableau des emplois communaux

Emplois	Dénominations des emplois	Délégation	Grades auxquels les emplois sont ouverts	Temps d'emploi		Situation de l'agent titulaire	Agent nommé sur l'emploi
				Délégation	Délégation		
Service communication (place directement sous l'autorité du Maire)							
Responsable de Communication		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	Pas de recrutement - plus de poste	
		n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe Technicien	n°2012-123	Temps complet		Technicien
Direction générale des Services							
DGS (emploi fonctionnel)							
Directeur général des services		n°2012-123	Directeur Attaché hors classe Attaché principal Attaché	n°2012-123	Temps complet		Attaché principal détaché sur l'emploi fonctionnel de directeur général des services 2013-77 2013-83
		n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet		CCD - Directrice des affaires juridiques Adjoint Administratif
		n°2012-123	Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	01/12/2012	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe 2012-342
		n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet		
Politique de la ville et prévention/éducation							
Chef projet politique de la ville		n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché				
		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur			Mutation interne à la direction de l'éducation et de la cohésion sociale au 01/09/2014	CCD-Attaché
Assistante de direction		n°2012-123	Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet		Adjoint Administratif CCD - Emploi d'avenir
		n°2012-123	Animateur Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif				CCD - Adjoint-traité
Direction des Ressources Humaines							
Directeur des Ressources Humaines		n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché				
		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet		Rédacteur principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe
Agent de gestion des Ressources Humaines		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	01/12/2016	Adjoint administratif principal de 2ème classe
Direction des Finances et de la Gestion du Patrimoine							
Agent de gestion des Ressources Humaines		n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché				
		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet		
Directeur des Finances et de la Gestion du Patrimoine		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet	Au 01/10/2012	Rédacteur principal de 1ère classe Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 1ère classe
Agent de gestion budgétaire et comptable		n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet		
		n°2012-123	Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet		Adjoint administratif principal de 2ème classe

Direction de l'Accueil et de la Proximité

Directeur de l'accueil et de la proximité	n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe
Agent d'accueil et d'information	n°2012-123	Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif
Agent d'accueil et d'information						Adjoint Administratif ppal de 2ème classe
Service des Affaires Immobilières et du Logement						
Agent chargé des affaires funéraires et du logement. MODIFIE EN 20	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif Principal 1ère classe
Agent chargé de l'état civil	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif ppal de 2ème classe
Agent chargé de la vie citoyenne et du transport	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif
Police Municipale						
Directeur de la police municipale	n°2012-123	Chef de Service de Police Municipale Chef de Service de Police Municipale principal de 2ème classe Chef de Service de Police Municipale Chef de Police Municipale Brigadier chef principal	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Brigadier chef principal
Directeur adjoint de la police municipale	n°2012-123	Brigadier chef principal	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Brigadier chef principal
Policeur municipal	n°2012-123	Brigadier	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Brigadier
Policeur municipal	n°2012-123	Gardien	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Gardien
Policeur municipal	n°2012-123	Adjoint technique principal de 1ère classe Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint administratif
Policeur municipal	n°2012-123	Rédacteur principal de 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif
Policeur municipal	n°2012-123	Rédacteur	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif
Agent de surveillance de la voie publique Assistant de direction	n°2012-123		n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	
Agent d'accueil chargé des formalités administratives	n°2012-123		n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	

Directeur des services technique et de l'urbanisme	n°2012-123	DGST Ingénieur principal	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Ingénieur Principal
Directeur adjoint des services techniques	n°2012-123	Ingénieur Technicien principal de 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	Modification de l'emploi - 10/10/2013	Ingénieur
Chargé de mission ingénierie publique	n°2012-123	Technicien principal de 2ème classe Technicien	n°2012-123	Temps complet	Modification de l'emploi - 01/10/2013	Technicien principal 1ère classe Adjoint administratif
Responsable de projet de domaines publics	n°2012-123	Ingénieur Technicien principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet		
Assistante de direction	n°2012-123	Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet		

Urbanisme

Responsable de l'Urbanisme	n°2012-123	Ingénieur Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe Technicien Attaché Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet		Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe
Instructeur des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols	n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien Principal de 2ème classe Technicien Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet		Adjoint administratif principal de 2ème classe
Instructeur des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols	n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	2015	Temps complet		Adjoint administratif principal de 2ème classe

Pôle Patrimoine bâti

Responsable du Pôle Patrimoine bâti	n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe Technicien Agent de Maîtrise Principal Agent de Maîtrise	n°2012-123	Temps complet	01/01/2013	Agent de Maîtrise principal
Responsable adjoint du Patrimoine bâti	n°2012-123	Technicien Agent de maîtrise principal Agent de Maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet		Agent de maîtrise
Agent polyvalent de maintenance du Patrimoine bâti - Peintre	n°2012-123	Agent de maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	02/12/2012	Agent de maîtrise Adjoint technique
Agent polyvalent de maintenance du Patrimoine bâti - Plombier-chauffagiste	n°2012-123	Adjoint technique Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	01/12/2012	Adjoint technique Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique
Agent de maintenance du Patrimoine bâti - Maçon	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	01/12/2012	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique
Agent de maintenance du Patrimoine bâti - Menuisier	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet		Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique
Agent de maintenance du Patrimoine bâti - Peintre	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet		Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique
Agent de maintenance du Patrimoine bâti - Peintre	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet		Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique
Agent de maintenance du Patrimoine bâti - Plombier-chauffagiste	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet		Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique

Pôle de l'Atelier mécanique

Responsable de l'Atelier mécanique - Chef de Centre technique municipal	n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe Technicien Agent de Maîtrise Principal Agent de Maîtrise	n°2012-123	Temps complet	01/12/2012	Agent de maîtrise principal
Responsable adjoint de l'Atelier mécanique	n°2012-123	Technicien Agent de maîtrise principal Agent de Maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	02/12/2012	Agent de maîtrise

Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts		Secteur des Espaces Verts	
Coordinateur propreté, fêtes et cérémonies	n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe Agent de Maîtrise Principal Agent de Maîtrise	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	01/01/2013	Agent de Maîtrise principal														
Régisseur	n°2012-123	Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique principal de 2ème classe														
Agent polyvalent espaces verts/voies/propreté fêtes et cérémonies	n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	CLM au 25/08/2010 Retraite au 01/02/2014	Adjoint technique														2012-123
Agent de propreté urbaine	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Retraite au 01/02/2017	Adjoint technique Principal 1ère classe														
Agent polyvalent espaces verts/voies/propreté fêtes et cérémonies	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique														
Agent polyvalent espaces verts/voies/propreté fêtes et cérémonies	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique														
Agent polyvalent espaces verts/voies/propreté fêtes et cérémonies	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique														
Agent polyvalent espaces verts/voies/propreté fêtes et cérémonies	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique														
Responsable du pôle espaces publics	n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe Technicien Agent de Maîtrise Principal Agent de Maîtrise	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Modification de l'emploi 01/10/2013	Agent de Maîtrise Principal														2013-235
Responsable adjoint de la Voirie	n°2012-123	Technicien Agent de maîtrise principal Agent de Maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	01/11/2012 Modification de l'emploi au 01/01/2014	Adjoint technique principal de 2ème classe														
Agent polyvalent d'exploitation de la Voirie	n°2012-123	Agent de maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	01/12/2012	Adjoint technique principal de 2ème classe														
Agent d'exploitation de la Voirie	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	01/12/2012	Adjoint technique principal de 2ème classe														
Agent d'exploitation de la Voirie	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Stagiaire au 10/04/2013 CLM AU 17/11/2010 - Retraite au 01/03/2014	Adjoint technique Principal 1ère classe														
Responsable adjoint des Espaces Verts	n°2012-123	Technicien Agent de maîtrise principal Agent de Maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique														
Jardinier	n°2012-123	Agent de maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Au 02/12/2012	Agent de maîtrise														
Agent d'entretien des espaces verts	n°2012-123	Agent de maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Agent de maîtrise														
Agent d'entretien des espaces verts	n°2012-123	Agent de maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique														
Agent d'entretien des espaces verts	n°2012-123	Agent de maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique														
Agent de maintenance du Patrimoine Vert - Agent d'entretien des espaces verts	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Changement de service au 01/11/2013	Adjoint technique Principal 1ère classe														
Agent d'entretien des espaces verts	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Changement de service fév 2015	Adjoint technique														
Agent d'entretien des espaces verts	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Apprenti														
Agent d'entretien des espaces verts	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique														

Assistant de la vie associative	n°2012-123	Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique principal de 2ème classe
Responsable de la coordination, animation ville et patrimoine	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Rédacteur principal de 2ème classe
Référent archives, histoire et patrimoine	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique 2ème classe
Référent archives, histoire et patrimoine - Poste de reclassement	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Educateur des APS Principal 1ère classe Educateur APS Principal 2ème classe Educateur des APS	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Educateur principal des APS de 2ème classe reclassé sur le grade de rédacteur principal de 2ème classe
Responsable des Etablissements culturels - Chef de la bibliothèque	n°2012-123	Assistant qualifié de conservation 2ème classe Assistant de conservation principal de 1ère classe Assistant de conservation principal de 2ème classe Assistant de conservation Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe Adjoint du patrimoine	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Assistant de conservation principal de 2ème classe
Documentaliste	n°2012-123	Agent de Maîtrise Principal Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe Adjoint du patrimoine Adjoint du patrimoine	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe
Agent de bibliothèque	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique principal de 2ème classe
Agent d'entretien	n°2012-123	Assistant de conservation Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe Adjoint du patrimoine	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint du patrimoine Principal 1ère classe
Responsable de l'éducation artistique et culturelle	n°2012-123	Attaché principal Attaché Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe
Agent d'éducation artistique et culturelle	n°2012-123	Attaché hors classe Attaché principal Attaché Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint du patrimoine 2ème classe
Responsable de la vie scolaire	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif Principal 1ère classe
Agent chargé des Affaires scolaires	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif Principal 1ère classe

Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Mutation interne	ATSEM PPAL 2ème classe
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Disponibilité	Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	CLM au 17/09/2009/ Retraite au 01/01/2013	Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de surveillance	n°2012-123	Adjoint technique	n°2012-123	Temps non complet : 27h00	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Retraite au 01/07/2015	Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de surveillance	n°2012-123	Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	CLM 26/05/2015	ATSEM Principal 1ère classe
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	01/01/2013	ATSEM principal 2ème classe
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de surveillance	n°2012-123	Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		CDD
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		CAE-CUI
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de surveillance	n°2012-123	Adjoint technique	n°2012-123	Temps non complet : 17h30	n°2012-123	Suppression du poste à TNC au 01/09/2014	Adjoint technique
Agent d'entretien et de surveillance	n°2012-123	Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Création du poste à TC au 01/09/2014	Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		ATSEM principal de 2ème classe
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		ATSEM principal de 2ème classe
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		CDD
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	CLM du 21/05 au 31/01/2013	Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de surveillance	n°2012-123	Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	stagiaire 1 an au 01/01/2014	Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		CDD - Empeche d'avenir
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	ATSEM Principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		ATSEM principal 1ère classe
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'accompagnement de l'enfance	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Mutation interne Service hygiène et propreté	Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 2ème classe	n°2012-123	Temps non complet : 23h00	n°2012-123	Congé grave maladie - Licenciement	Adjoint technique
Agent de surveillance	n°2012-123	Adjoint technique	n°2012-123	Temps non complet : 8h	n°2012-123	Mutation interne	Adjoint technique
Service de l'éducation spéciale Centre d'enseignement spécialisé							
Attaché hors classe							
Attaché principal							
Attaché							
Rédacteur principal de 1ère classe							
Rédacteur principal de 2ème classe							
Rédacteur							
Adjoint administratif principal 1ère classe	n°2012-123		n°2012-123	Temps complet	n°2012-123		Rédacteur au 01/12/2015

Agent d'accueil social	n°2012-123	Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif
Agent chargé de l'action sociale	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif principal de 2ème classe
Section de l'Éducation et de la Jeunesse						
Responsable de la Résidence L'Agir d'Or	n°2012-123	Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Administratif
Gardiens	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint Technique
Agent d'entretien	n°2012-123	attaché hors classe Attaché principal Attaché Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique
Section de la Formation et de l'Enseignement						
Chargé de mission référent diagnostic et réussite éducative	n°2012-123	attaché hors classe Attaché principal Attaché Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Chargé de mission réussite éducative
Éducateur de rue	n°2012-123	Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe Technicien Agent de Maîtrise Principal Agent de Maîtrise	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Agent de maîtrise principal
Responsable des Équipements sportifs et des aires de jeux	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique
Coordonnateur d'hygiène et d'entretien des bâtiments et locaux	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique
Agent d'entretien et de restauration	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique
Agent d'entretien et de surveillance	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique
Agent d'entretien	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique
Agent d'entretien	n°2012-123	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Adjoint technique
Office de tourisme Municipal						
Directeur de l'Office de tourisme municipal	n°2012-123		n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	
Assistante de direction- Conseillère en tourisme	n°2012-123		n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	Suppression des postes - Transfert compétence
Conseillers en tourisme	n°2012-123		n°2012-123	Temps complet	n°2012-123	CCPOH

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Commune de Pont-Sainte-Maxence - 60 - Commune de Pont-Ste-Maxence	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1. (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						